

Monsieur,

La décision, difficile, d'un nouveau confinement a été motivée par la dégradation très préoccupante de la situation sanitaire.

Ainsi, aujourd'hui, en France, nous déplorons un malade toutes les 2 minutes et un mort toutes les 4 minutes.

Cela a contraint le Gouvernement à décider la fermeture de 200 000 commerces.

Bruno LE MAIRE a parfaitement conscience des conséquences de cette décision, c'est pourquoi le soutien économique de l'Etat sera encore plus fort que lors du premier confinement.

Tout simplement parce que les entreprises ont été fragilisées par la « première vague », par le climat d'incertitudes, et qu'elles ont besoin de notre soutien total, financier et moral.

Ainsi, de nombreux dispositifs sont mis en place pour venir en aide aux commerces de proximité.

Je vous invite à retrouver le détail des mesures en pièces-jointes à travers le discours de Bruno LE MAIRE tenu à l'occasion de la conférence de presse dédiée à la crise sanitaire et à travers l'interview que le ministre a accordé au *Parisien* ce samedi 30 octobre.

Sans compter les dispositifs mis en place par l'Etat, le *click and collect* doit être encouragé.

C'est pourquoi le ministre a annoncé que le chiffre d'affaire qui sera réalisé par les commerçants grâce à ce « retrait commande » ne sera pas compter dans le calcul du montant du fonds de solidarité auquel les commerces fermés ont tous droit ; si un commerçant avait 10 000 euros de CA en novembre 2019, il pourra ainsi toucher 10 000 euros du fonds de solidarité en novembre 2020 en plus du CA qu'il réalisera grâce au « retrait commande ».

En outre, cette pratique sera encouragée grâce à de nombreuses initiatives locales (via La Poste notamment et le dispositif « ma ville, mon shopping ») et un soutien de l'Etat à la numérisation des commerces – 100 millions d'euros du Plan de relance sont ainsi attribués à la numérisation de ces derniers.

Enfin, concernant les GMS, sachez que le Premier ministre et Bruno LE MAIRE conduisent depuis hier des consultations pour garantir l'équité entre petits commerces et grandes surfaces.

Deux options sont envisagées : un renforcement de la jauge dans les grandes surfaces ; une fermeture des rayons non essentiels dans les GMS. Une décision doit être prise dans les prochaines heures.

Vous l'avez toutefois constaté, suite à une concertation entre les ministres Bruno LE MAIRE, Roselyne BACHELOT & la FNAC, la grande distribution, les syndicats d'éditeurs et de libraires, il a déjà été décidé la fermeture des rayons « culture » au sein de la FNAC & de la grande distribution.

Enfin, sachez qu'un point sera fait dans quinze jours afin d'analyser l'évolution de la situation sanitaire et d'évaluer la possibilité ou non de rouvrir des commerces.